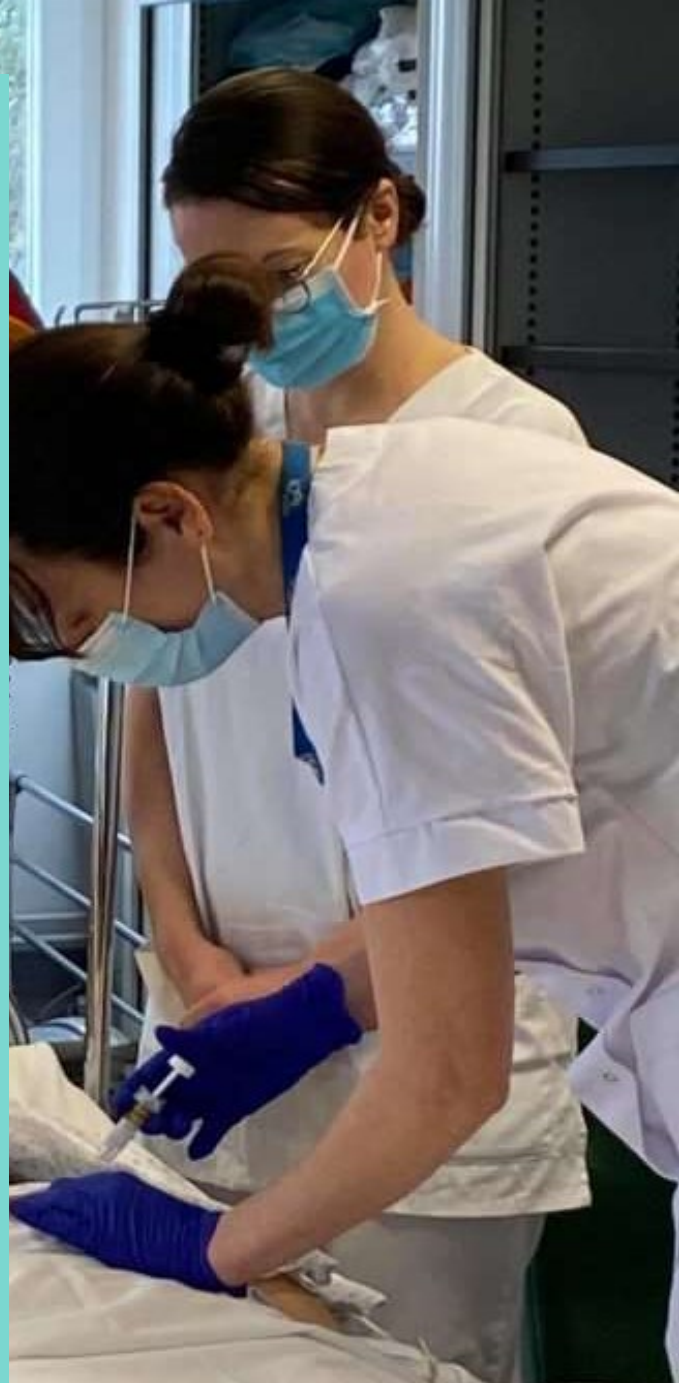


SE FORMER OU DEVELOPPER SES COMPETENCES TOUT AU LONG DE LA VIE



LA FORMATION CONTINUE

IFSI IFAS ANNONAY



La certification qualité a été délivrée au
titre des catégories d'actions suivantes
Actions de formation
Actions permettant de faire valider les
acquis de l'expérience

2024-2025

L’Institut de Formation en Soins Infirmiers (I.F.S.I.) et l’Institut de Formation Aide-Soignante (I.F.A.S.) d’Annonay vous proposent plusieurs actions de formation qualifiantes.

Depuis environ 20 ans, des professionnels spécialisés accompagnent un public très varié dans sa quête d’évolution et de professionnalisation.

Un partenaire incontournable des établissements de santé ou médico-sociaux et des personnes souhaitant travailler dans le domaine de la santé, notre Institut donne également la possibilité aux structures de développer d’autres projets à leur demande et de réaliser des formations en intra.



SOMMAIRE

DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

- Assistant de soins en gériatrie Page 4
- Perfectionnement des agents des services hospitaliers Page 5

ENCADREMENT DES STAGIAIRES

- Tutorat des étudiants paramédicaux Page 6
- Tutorat des élèves aides-soignants Page 7
- Actualisation des connaissances professionnelles aides-soignantes Page 8

ACCOMPAGNEMENT DANS UN PROJET VAE AIDE-SOIGNANTE

- Accompagnement VAE Aide-soignante Page 9
- Accompagnement post-jury VAE Aide-soignante Page 10

ACCOMPAGNEMENT DE PROFESSIONNELS DANS UN CHANGEMENT DE FONCTION

- De la fonction de docteur en médecine à celle d'infirmier Page 11

INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription Page 12

ASSISTANT DE SOINS EN GERONTOLOGIE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Objectif général : cette formation entre dans la mesure 20 du Plan Alzheimer 2008 /2012. Son objectif est de permettre d'acquérir les compétences requises pour améliorer « *considérablement la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, mais aussi de l'ensemble des personnes âgées dépendantes, leur qualité de vie, et celle de leur entourage, créant ainsi les conditions d'un véritable choix entre domicile et institutionnalisation* ».

Objectifs globaux : au terme de la formation, le stagiaire doit être en mesure de :

- Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne.
- Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie.
- Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues.
- Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé.
- Réaliser des soins quotidiens en utilisant des techniques appropriées.

PROGRAMME

Recherche de l'interactivité par une participation active des stagiaires. Elle s'appuie sur l'apprentissage réflexif où l'intervenant accompagne les stagiaires dans leur réflexion : analyse d'une situation de soin, auto et co-évaluation, théorisation, expérimentation.

PUBLIC

Aides-soignantes et Aides médicaux psychologiques en situation d'emploi auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Nombre 12 à 15.

INFORMATIONS PRATIQUES

DUREE ET ORGANISATION : 140 heures sur 4 semaines (dates à définir)

Date limite des inscriptions : le 31 janvier 2025

INTERVENANTS : animatrice, cadres de santé, cadre supérieur de santé, diététicienne, ergothérapeute, infirmière anesthésiste, infirmière coordinatrice d'un service d'accueil de jour, infirmière hygiéniste, kinésithérapeute, orthophoniste, psychologues, sophrologue, socio esthéticienne

LIEU : IFSI Annonay, Centre hospitalier d'Ardèche Nord, 07103 ANNONAY Cedex

COUT DE LA FORMATION : 1850€ par candidat

PERFECTIONNEMENT DES AGENTS DES SERVICES HOSPITALIERS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Objectifs globaux :

- Se situer dans l'institution en tant qu'A.S.H. en distinguant son rôle et sa fonction de celui de l'aide-soignante
- Développer des capacités d'écoute et de communication
- Réactualiser ses connaissances vis-à-vis des principaux domaines d'activité : hygiène hospitalière, prestations hôtelières, ergonomie
- Elargir son domaine d'activité en participant à l'accueil des patients et des familles, au confort et à l'agrément de la personne soignée.

Objectifs intermédiaires :

- Identifier son rôle et sa fonction dans le cadre de l'institution
- Communiquer de façon adaptée avec les interlocuteurs professionnels et les usagers
- Promouvoir la qualité des prestations hôtelières en développant et en mettant en œuvre son savoir-faire dans les pratiques professionnelles
- S'approprier les techniques de manutention des charges lourdes et d'aide à la manutention des personnes.

PROGRAMME

Organisation des contenus :

5 modules : Module 1 : Hygiène
Module 2 : Manutention
Module 3 : Communication
Module 4 : Accompagnement des usagers
Module 5 : Profession ASH

Méthodes et moyens pédagogiques : Réflexion sur les pratiques, apports théoriques et méthodologiques sous forme de synthèses. Mise en situation, jeux de rôle.

PUBLIC

Agents des services hospitaliers. Un groupe de 10 à 15 personnes.

INFORMATIONS PRATIQUES

DUREE ET ORGANISATION : 56 heures (dates à définir)

Date limite des inscriptions : le 21 février 2025

INTERVENANTS : formateurs IFSI et IFAS

LIEU : IFSI Annonay, Centre hospitalier d'Ardèche Nord, 07103 ANNONAY Cedex

COUT DE LA FORMATION : 620€ par candidat

TUTORAT DES ETUDIANTS PARAMEDICAUX

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Objectif global : Amorcer une réflexion sur l'implication du tuteur dans la formation par compétences des étudiants paramédicaux.

PROGRAMME

J 1

- 1/ Evaluation des besoins des stagiaires
- 2/ Echanges concernant la participation de l'infirmier à des actions de formation des étudiants :
 - Etude des textes qui régissent la fonction, les règles déontologiques, notions liées à la fonction d'encadrement : place et rôle de l'infirmière, notion de responsabilité, tutorat, compétences DGOS, délégation...
 - Etude du référentiel de formation menant au diplôme d'Etat d'Infirmier : les référentiels d'activités, de compétences et de formation initiale.

- 3/ Le partenariat : place du cadre formateur référent du stage, du tuteur et du maître de stage
- 4/ Les principales théories d'apprentissage de la pédagogie d'adulte et de la professionnalisation. Accompagnement pédagogique.

J 2

- 5/ Qu'est-ce qu'une compétence, comment l'évaluer ?
- 6/ Analyse de situations à partir des pratiques des stagiaires.
- 7/ Autoévaluation des professionnels sur l'évolution de leurs pratiques d'encadrement et sur l'utilisation des outils d'encadrement. Méthodes et outils soutenant l'apprentissage.

INTERSESSION : questionnement sur les pratiques professionnelles, identification des difficultés rencontrées et des stratégies mises en place pour les dépasser.

J 3

- 8/ Mise en synergie des attentes quant aux modalités d'évaluation en lien avec les différents travaux demandés aux étudiants : analyse d'une situation clinique, raisonnement clinique, projet de soins.

J 4

- 9/ Analyse de la pratique professionnelle
- 10/ La posture du tuteur
- 11/ Mise en évidence de propositions évolutives des pratiques d'évaluation au sein des services
- 12/ Evaluation de la formation

Méthodes et moyens pédagogiques : échanges, analyse et évaluation des pratiques, apports théoriques, interactivité, support vidéo.

PUBLIC

Un groupe de 10 à 12 infirmières responsables de l'encadrement des étudiants paramédicaux.

INFORMATIONS PRATIQUES

DUREE ET ORGANISATION : 28 heures sur 4 jours (28 et 29 novembre 2024, 12 décembre 2024 et 9 janvier 2025).

Une 2^{ème} session peut être organisée au printemps 2025.

INTERVENANT : Monsieur DURANTON Jean-François, directeur IFSI, titulaire d'un Master 2 Métiers de l'intervention en formation adulte

LIEU : intra-établissement ou inter-établissements sur site

COUT DE LA FORMATION :

4980,56€ pour un groupe de 10 à 12 personnes
812€ par agent

TUTORAT DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Objectif global : Elaborer une stratégie d'encadrement efficace.

Méthodes et moyens pédagogiques : échanges, analyse et évaluation des pratiques, apports théoriques (méthodologie du raisonnement clinique à partir de situations concrètes)

PROGRAMME

J 1

- 1/ Tour de table des besoins des professionnels « tuteurs »
- 2/ Echanges d'expériences (pratiques professionnelles, difficultés rencontrées et stratégies mises en place)
- 3/ Les principales théories d'apprentissage de la pédagogie d'adulte
- 4/ Présentation de la formation AS

J 2

- 5/ Le partenariat : place du cadre formateur référent, du tuteur et du maître de stage
- 6/ Posture du tuteur
- 7/ Présentation du portfolio
- 8/ Qu'est-ce qu'une compétence et comment l'évaluer ?
- 9/ Présentation de la grille d'évaluation de l'acquisition des compétences en milieu professionnel

J 3

- 10/ Analyse d'une situation clinique, raisonnement clinique, projet de soins
- 11/ Evaluation de la formation

PUBLIC

Un groupe de 10 à 12 professionnels aides-soignants

INFORMATIONS PRATIQUES

DUREE ET ORGANISATION : 21 heures sur 3 jours (8, 9 et 15 octobre 2024)

Une 2^{ème} session sera organisée les 10, 11 et 19 juin 2025.

INTERVENANT : Madame SALES Emmanuelle, cadre de santé formatrice en IFAS, titulaire d'un Master 2 Education et formation, encadrement dans le secteur sanitaire et travail social

LIEU : IFSI Annonay, Centre hospitalier d'Ardèche Nord, 07103 ANNONAY Cedex

COUT DE LA FORMATION :

En intra : 3735,42€ pour un groupe de 10 à 12 personnes

En inter : 609€ par agent

ACTUALISATION DES CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES AIDES-SOIGNANTES

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le métier d'aide-soignant(e) et le contexte de son exercice nécessitent des mises à jour régulières pour faire face à l'évolution de l'environnement professionnel, des pratiques et du travail en équipe pluridisciplinaire, en particulier depuis la parution du nouveau référentiel professionnel : Arrêté du 10 juin 2021 relatif au diplôme d'aide-soignant(e).

Objectif global : Actualiser ses connaissances en lien avec le nouveau référentiel d'activités et de compétences du métier d'aide-soignant.

Objectifs intermédiaires :

- Opérer un questionnement sur sa pratique professionnelle pour développer et valoriser ses compétences
- Appréhender l'évolution de la profession et cerner les différentes dimensions du soin dans sa pratique.

PROGRAMME

1. Actualisation des connaissances relatives au nouveau référentiel (pratiques et théoriques).
2. Amorcer une réflexion sur le rôle de l'aide-soignant(e) dans ses missions de tuteur
3. Apprentissage des nouveaux actes professionnels aides-soignants définis par le nouveau référentiel de la formation aide-soignante.

Méthodes et moyens pédagogiques : échanges, analyse et évaluation des pratiques, apports théoriques (accompagnement collectif restreint sous forme de travaux dirigés).

PUBLIC

Un groupe de 12 à 15 professionnels aides-soignants (anciens référentiels)

INFORMATIONS PRATIQUES

DUREE ET ORGANISATION : 21 heures sur 3 jours (21, 22 et 23 octobre 2024)

Une 2^{ème} session sera organisée les 23, 24 et 25 juin 2025.

INTERVENANTS : Madame SALES Emmanuelle, cadre de santé formatrice en IFAS, titulaire d'un Master 2 Education et formation, encadrement dans le secteur sanitaire et travail social

LIEU : IFSI Annonay, Centre hospitalier d'Ardèche Nord, 07103 ANNONAY Cedex

COUT DE LA FORMATION :

En intra : 3735,42€ pour un groupe de 10 à 12 personnes

En inter : 609€ par agent

ACCOMPAGNEMENT VAE AIDE-SOIGNANTE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Objectif global : faciliter l'obtention de la certification visée dans sa totalité et limiter les risques de non-validation.

PROGRAMME

L'accompagnement se déroule en plusieurs étapes (4 à 5) où se mêleront des suivis collectifs en groupe restreint de 4 à 5 candidats et des suivis individuels.

Préalable (hors facturation) : présentation des étapes de la VAE

ETAPE 1 : Formalisation du contrat entre les candidats et l'accompagnateur (suivi collectif de 2 heures)

ETAPE 2 : Repérage des activités et des expériences pouvant figurer dans le dossier de validation (suivi individuel de 2 heures)

ETAPE 3 : Description et analyse des activités choisies pour être présentées dans le dossier (suivi collectif de 2 X 3 heures et suivi individuel de 4 x 2 heures)

ETAPE 4 : Préparation au jury d'entretien (suivi collectif de 3 heures)

ETAPE 5 : Lorsque le candidat n'a pas obtenu la certification en totalité : aide à l'analyse des besoins du candidat et au ciblage des réponses possibles (suivi individuel ou collectif de 3h selon besoins)

PUBLIC

L'article L335-5 du Code du travail prévoit que toute personne salariée, non salariée (travailleur indépendant, artisan.....), agent public titulaire ou non, chômeur ou bénévole, à condition de justifier d'au moins un an d'expérience professionnelle en rapport direct avec le diplôme visé, peut faire valider ses compétences pour acquérir tout ou partie du Diplôme d'Etat d'Aide-soignant.

INFORMATIONS PRATIQUES

DUREE ET ORGANISATION : 24 heures sur une durée minimale de 6 mois et maximale de 8 mois

INTERVENANT : Madame COUX Agnès, infirmière, formatrice en IFAS

LIEU : IFSI Annonay, Centre hospitalier d'Ardèche Nord, 07103 ANNONAY Cedex

COÛT DE LA FORMATION :

Heure de suivi individuel : 63,1€

Heure de suivi collectif : 49,17€

ACCOMPAGNEMENT POST JURY

VAE AIDE-SOIGNANTE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Objectif global : aider le candidat, qui a déjà mené une démarche VAE sans valider totalement, de poursuivre son parcours pour obtenir le diplôme qu'il vise.

PUBLIC

Candidat en situation de validation partielle ou de non validation du diplôme visé

PROGRAMME

Préalable (hors facturation) : entretien pour prendre connaissance des demandes, évaluer les besoins de la candidate et contractualiser une prestation personnalisée.

Plusieurs possibilités peuvent alors être proposées à la candidate :

- Intégration dans le cursus partiel aide-soignant
- Proposition d'un accompagnement post jury VAE individualisé avec ou sans stage en structure hospitalière
- Mutation au sein de votre institution

INFORMATIONS PRATIQUES

DUREE ET ORGANISATION : à définir en fonction des besoins

INTERVENANT : Madame COUIX Agnès, infirmière, formatrice en IFAS

LIEU : IFSI Annonay, Centre hospitalier d'Ardèche Nord, 07103 ANNONAY Cedex

COUT DE LA FORMATION :

Heure de suivi individuel : 63,1€

Heure de suivi collectif : 49,17€

DE LA FONCTION DE DOCTEUR EN MEDECINE A CELLE D'INFIRMIER

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Objectif global : Faciliter le changement de posture professionnelle en permettant au stagiaire de se présenter au jury du diplôme d'Etat d'Infirmier.

PUBLIC

Titulaire d'un diplôme d'Etat de docteur en médecine ou d'un diplôme, certificat ou autre titre permettant l'exercice de la médecine dans leur pays d'origine.

PROGRAMME

A/ Avoir réalisé et validé les unités d'enseignements UE 3.1 S1 et UE 3.1 S2 « *Raisonnement et démarche clinique infirmière* ».

B/ Avoir réalisé un stage à temps complet de soins infirmiers d'une durée de 15 semaines permettant la validation des compétences 1, 2, 4 et 9 définies à l'annexe II. Les modalités de stage sont fixées par le directeur de l'établissement.

C/ Avoir réalisé et validé un travail écrit et personnel de 15 à 20 pages, soit 50.000 signes environ, centré sur une problématique propre à la profession d'infirmier.

D/ Se former aux gestes et soins d'urgences (21 heures)

E/ Développer les connaissances en hygiène hospitalière et législation propres à l'exercice infirmier français

F/ S'approprier les recommandations de bonnes pratiques des soins d'hygiène, de confort et des soins techniques

G/ Apprentissage des techniques ergonomiques de manutention

Méthodes et moyens pédagogiques :
Accompagnement individualisé et/ou collectif en groupe restreint (2 à 3 personnes maximum) sur la base de 53 heures d'accompagnement, 62 heures de TD et 21 heures de formation aux gestes et soins d'urgence.

INFORMATIONS PRATIQUES

DUREE ET ORGANISATION : de septembre à juillet de l'année suivante. Les stages sont réalisés sur le Centre Hospitalier d'Ardèche Nord (Annonay).

INTERVENANTS : Madame BARRIER Céline et Madame BRUYERE Françoise, cadres formateurs en IFSI

LIEU : IFSI Annonay, Centre hospitalier d'Ardèche Nord, 07103 ANNONAY Cedex

COUT DE LA FORMATION :
2745,31€ par candidat

BULLETIN D'INSCRIPTION

INTITULE FORMATION

--

IDENTITE CANDIDAT

IDENTITE ETABLISSEMENT

Nom de Naissance : Nom Marital : Prénom : Date de naissance : Lieu de naissance : Adresse personnelle : Téléphone portable : E-mail personnel : Fonction : Date et signature du candidat <table border="1"><tr><td></td></tr></table>		Nom établissement : Adresse : Téléphone : E-mail : Personne de contact et fonction : Date, tampon et signature de l'établissement <table border="1"><tr><td></td></tr></table>	

INFORMATIONS PRATIQUES

ENVOI BULLETIN D'INSCRIPTION : Veuillez retourner le bulletin d'inscription complété, avant la date limite d'inscription, à l'adresse suivante :

**I.F.S.I.
RUE DU BON PASTEUR, B.P. 119
07103 ANNONAY CEDEX**

MODALITES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES :

Avant le début de la formation, une convention de formation est établie avec les établissements ou les associations et un contrat avec les particuliers.

La facture est adressée en fin de formation par le trésor public.